ART. 14 N° **1305**

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 1305

présenté par M. Peiro

ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 19, après le mot :

« exploitants »,

insérer le mot :

« agricoles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.